



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Paris, le 4 février 2023*

### **Rue de Vouillé (Paris 15<sup>e</sup>) : 57 personnes mises à l'abri**

**Samedi 4 février 2023, suite au constat d'une occupation sans droit ni titre d'une école désaffectée située 8 rue de Vouillé à Paris 15<sup>e</sup> par 225 personnes qui y avaient pénétré par effraction la nuit précédente, les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de police, ont procédé à une opération d'évacuation avec mise à l'abri.**

Les services de l'Etat sont intervenus dans le cadre de la flagrance.

Toutes les personnes ayant souhaité être prises en charge vont bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative ainsi que d'un accompagnement social et sanitaire.

**Ont ainsi été mis à l'abri 28 femmes isolées et 8 enfants et 21 hommes seuls.**

Toutes les autres personnes qui s'étaient installées dans les lieux ont refusé de monter dans les cars réservés et donc de rejoindre les hébergements proposés par l'Etat.

Cette opération confirme la mobilisation permanente de l'Etat pour accompagner les personnes vulnérables.

Ces 57 personnes s'ajoutent aux 325 personnes mises à l'abri depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En Île-de-France, chaque nuit, ce sont près de 200 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris**  
5, rue Leblanc  
75911 Paris Cedex 15

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

### **Préfecture de police**

[ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)

